

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

Séance du 4 septembre 2017

DELIBERATION n°2017-48

Le conseil d'administration s'est réuni le 4 septembre 2017 en séance plénière, sur convocation du président de l'université, adressée le vendredi 25 août 2017.

Vu le Code de l'éducation, Vu les statuts de l'Université. Vu l'avis favorable du conseil académique du 1er septembre 2017,

Point de l'ordre du jour :

3.2.3. Dossier d'accréditation : Présentation synthétique du degré de maturité des dispositifs.

Exposé de la décision :

Dans le cadre de la préparation du contrat d'établissement 2018-2022 et en vertu de l'arrête du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur, l'Université doit élaborer un dossier d'accréditation en vue de la délivrance des diplômes qui se substitue à l'habilitation antérieure. En plus de l'architecture de l'offre de formation, le conseil d'administration doit s'exprimer sur la présentation synthétique du degré de maturité des dispositifs.

La présente délibération vise à adopter le document présentant la synthèse du degré de maturité des dispositifs.

Proposition de décision soumise au conseil :

Présentation synthétique du degré de maturité des dispositifs

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	31
Abstentions	0
Votes exprimés	31
Pour:	27
Contre	4

Pièce jointe :

- Document présentant la synthèse du degré de maturité des dispositifs.

4 SEP. 2017

Fait à Tours, le Le Président,

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

1 5 SEP. 2017

Transmise au recteur le :

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la

direction des affaires juridiques

1 5 SEP. 2017

UNIVERSITE DE TOURS DOSSIER D'ACCREDITATION 2018-2023

ANNEXE N°2 PRESENTATION SYNTHETIQUE DU DEGRE DE MATURITE DES DISPOSITIFS

Echelle de maturité des dispositifs	1	2	3	4	5
Spécialisation progressive					Х
Démarche qualité: Délivrance du supplément au diplôme Mise en place des conseils de perfectionnement Evaluation des enseignements et des formations et prise en compte des résultats			х	X	х
Prise en compte de la démarche compétences Politique des stages (exploitation/évaluation) Politique des langues et autres certifications Evaluation et certification des compétences acquises par les étudiants Déclinaison des formations en blocs de compétences Mise en place de l'approche programme Utilisation du e-portfolio	X	x	X	X	
Formation et accompagnement des enseignants-chercheurs/valorisation l'engagement (voir les suggestions de questionnement) Transformation pédagogique (voir les suggestions de questionnement) Les espaces physiques et virtuels d'apprentissage (voir les suggestion questionnement)				x	x x
Stratégie et outils de la FTLV (voir les suggestions de questionnement)				Х	
Accompagnement des étudiants				Х	
Accueil des publics spécifiques					Х
Interaction avec l'enseignement secondaire, les CPGE et les STS					Х

SOMMAIRE

1.	Spécialisation progressive : niveau de maturité 5/5	3
	1.1. Une offre modulaire en licence	3
	1.2. Des masters à spécialisation progressive et pluridisciplinaires	3
2.	Démarche qualité : niveau de maturité 4/5	4
	2.1. Présentation de la démarche et perspectives	4
	2.2. Evaluation des enseignements / des formations et prise en compte des résultats : $4/5$	5
	2.3. Délivrance du supplément au diplôme : 5/5	5
	2.4. Mise en place des Conseils de perfectionnement : 4/5	6
3.	Prise en compte de la démarche compétences : niveau de maturité 3/5	6
	3.1. Politique des stages : 4/5	6
	3.2. Politique des langues : 4/5	7
	3.3. Certification des compétences acquises par les étudiants, approche programme Portfolio : 3/5	
4.	Formation et accompagnement des enseignants : niveau 4/5	8
	4.1. Formation des enseignants nouvellement recrutés (MCF, Moniteurs et ATER) : 4/5	8
	4.2. Services d'appui	8
5.	Transformation pédagogique : niveau de maturité 5/5	9
	5.1. Tours lauréate de deux projets du PIA2	.10
	projet DUNE avec NewTeAch	.10
	5.2. Classe inversée, « jeu sérieux », formations à distance, etc	.10
6.	Espaces physiques et virtuels d'apprentissage : niveau de maturité 5/5	.11
7.	Stratégie et outils de la FTLV : niveau de maturité 4/5	.12
	7.1. Axes de développement	.12
	7.2. La validation des acquis (VAE et VAPP)	.13
	7.3. L'insertion des stagiaires	.13
	7.4. Les groupes spécifiques	.13
	7.5. Développer l'offre FTLV, via les formations en distanciel et hybrides	.14
8.	Accompagnement des étudiants : niveau de maturité 4/5	.15
	8.1. Donner à l'étudiant les clés pour réussir (Clés de la réussite)	.15
	8.2. Soutenir la santé des étudiants pour soutenir leur réussite	.15
	8.3. Accompagner les initiatives étudiantes	.15
9.	Accueil des publics spécifiques : niveau de maturité 5/5	.16
	9.1. Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap	.16
	9.2. Accueil et accompagnement des étudiants étrangers	.16
	9.3. Etudiants transgenres	.17
	9.4. Statut de « Sportifs de haut et bon niveau » et « Artistes de haut niveau »	.17
10	D. Interaction avec l'enseignement secondaire, les CPGE et les STS : niveau de maturité 5	
•••		, I /

1. SPECIALISATION PROGRESSIVE: NIVEAU DE MATURITE 5/5

La nouvelle offre de formation va proposer une spécialisation progressive pensée de la L1 au doctorat.

1.1. UNE OFFRE MODULAIRE EN LICENCE

En licence, l'Université de Tours met en place une offre modulaire (4 modules par semestre, dont 1 au moins d'une discipline différente de celle de la licence d'inscription en L1, avec possibilité de prolonger la modularisation en L2 et L3), dans le double objectif de faciliter les réorientations d'une part (à l'issue du S1 ou de la L1) et de se spécialiser progressivement. Voici le détail du fonctionnement de l'offre modulaire de licence :

Organisation	 Le principe général est que chaque semestre de licence comporte 4 modules (organisations de chaque année L1, L2, L3): Deux modules de la discipline d'inscription Un module (Module 3) emprunté à une autre discipline que celle dan l'étudiant est inscrit. Un module dit de « Compétences transversales ». 					
Volume des modules	Entre 60 et 72 heures					
Choix des modules 3	Le choix des modules 3 se fait <u>dans l'offre de la même année / du même semestr</u> e.					
Compétences transvei	Chaque composante ou filière peut choisir le contenu des modules « Comtransversales » mais doivent obligatoirement y figurer les éléments suivants (Art licence 1 ^{er} août 2011) : compétences linguistiques, compétences numériques, radocumentaires, MOBIL (Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence d'un dispositif spécifique à la licence de Tours, préparant le projet d'études et professionnel des étudiants).					

Organisation des semestres de licence

L'organisation des semestres de licence prendra la forme suivante :

Semestres de licence	
Module 1	Discipline d'inscription
Module 2	Discipline d'inscription
(avec détail des différents Elé	<u>Au choix de l'étudiant</u> : à choisir dans l'offre de formation d'autres disc (laissées à l'appréciation des responsables de licence et à l'approbat directeur de la composante)
	Avec les éléments obligatoires listés plus tôt + des éléments spécifique la composante ou la filière considèrent comme nécessaires.

Selon les filières et / ou les composantes, le premier semestre de licence peut proposer une plus grande pluridisciplinarité.

A partir de la deuxième année, pour les étudiants qui le souhaiteraient, il est possible de prendre un module 3 de renforcement disciplinaire.

Certains modules de L3 peuvent aussi préparer à l'orientation en master. Des doubles parcours (« Droit-Langues » ; « Sociologie-Histoire » ; « Anglais-Espagnol ») autoriseront - à terme - les étudiants à s'inscrire en master de l'une ou de l'autre des deux disciplines.

1.2. DES MASTERS A SPECIALISATION PROGRESSIVE ET PLURIDISCIPLINAIRES

En master, le principe d'un tronc commun important en M1 débouchant sur plusieurs parcours permet aux étudiants d'affiner leur projet d'étude et leur projet professionnel. La formation indifférenciée contribue elle aussi à laisser libre l'accès aux deux voies recherche/professionnelle à l'issue du M2, soit dans la continuité du diplôme,

soit dans le cadre d'une reprise d'étude.

2. DEMARCHE QUALITE: NIVEAU DE MATURITE 4/5

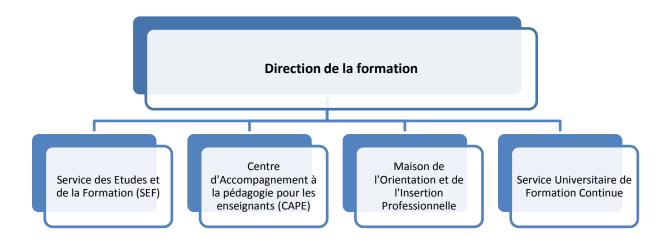
Depuis plusieurs années, l'Université de Tours a mis en œuvre une démarche qualité qui concerne l'ensemble des formations initiales et a initié un processus de Certification pour la Formation Continue qui sera finalisé pour le nouveau contrat en 2018-2023. Cette démarche qualité prend appui sur plusieurs éléments convergents et structurants.

2.1. Presentation de la demarche et perspectives

La démarche « qualité des enseignements et des formations », mise en place à l'université de Tours depuis l'année universitaire 2013-2014, vise l'amélioration continue des formations. Issue des réflexions d'un groupe de travail pluricatégoriel et piloté par les vice-présidents du conseil d'administration et de la commission formation et vie universitaire, cette démarche s'articule autour de trois dispositifs complémentaires :

- L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE), (voir point 2.2.)
- L'évaluation des formations par les étudiants (EFE) (voir point 2.2.)
- L'autoévaluation des formations: elle s'appuie sur les dispositifs précédemment cités ainsi que sur l'ensemble des données relatives à la formation (effectifs, réussite, insertion, ressources humaines...) et permet l'identification des points forts et des axes d'amélioration des formations. Elle initie la mise en place par les équipes pédagogiques d'actions d'amélioration pertinentes et argumentées. Un espace numérique dédié à l'autoévaluation a d'ailleurs été ouvert permettant les échanges et la mise à disposition des enseignants de l'ensemble des documents de cadrage (calendrier, guide de l'autoévaluation par exemple).

Le déploiement de la démarche qualité des formations à l'université de Tours n'a été possible que grâce au développement en parallèle de l'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants : en effet, il est indispensable de fournir aux enseignants les moyens d'améliorer leurs pratiques pédagogiques dès lors qu'on leur demande d'évaluer ces mêmes pratiques. La Direction de la Formation est la structure opérationnelle qui organise les aspects liés à la formation avec l'organigramme suivant :



La mise en œuvre concrète est opérée par le Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants (CAPE) qui compte aujourd'hui trois personnels, en sus de la Directrice de la Formation. Deux acteurs sont affectés au pôle « Qualité des formations » et un a en charge le pôle « Accompagnement à la pédagogie ».

Si le taux participation des étudiants aux enquêtes d'évaluation des formations est en hausse, la participation des étudiants à l'évaluation des enseignements s'affaiblit. Un groupe de travail sera ainsi relancé à la rentrée prochaine pour y remédier et pour réviser les questionnaires qui, après plusieurs années d'existence, montrent leurs limites. L'autoévaluation sera relancée après un an de fonctionnement de la nouvelle offre de formation (ouverte à la rentrée 2018). Il s'agira ici de l'autoévaluation dans sa forme avancée. En effet, les dispositifs d'EEE et d'EFE ainsi que les conseils de perfectionnement sont garants d'une attention constante quant à la qualité des formations.

2.2. Evaluation des enseignements / des formations et prise en compte des resultats : 4/5

L'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants s'inscrit d'une démarche globale d'amélioration continue des formations et relève des missions du CAPE. Le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) présente plusieurs atouts majeurs qui – si l'on en restait au dispositif organisé par le CAPE - justifieraient une meilleure cotation sur l'échelle de maturité. En premier lieu, il permet d'évaluer un nombre important d'enseignements (800 chaque année contre 450 au démarrage) et remplit ainsi son objectif premier. Il facilite l'appropriation du dispositif par les enseignants du fait des possibilités de personnalisation : les enseignants peuvent demander l'ajout de questions spécifiques à leurs enseignements au tronc commun de questions. Il est également proposé d'adapter le calendrier de l'EEE, le mode de passation du questionnaire et d'aller plus loin dans l'analyse des données en bénéficiant de l'accompagnement du CAPE. Enfin, le fonctionnement du dispositif a été clarifié par l'élaboration d'une procédure interne définissant le rôle de chacun.

Le dispositif d'évaluation des formations par les étudiants complète adéquatement le précédent en permettant aux équipes pédagogiques d'avoir un retour global sur la formation. Une campagne a lieu chaque printemps auprès des étudiants de L3, LP et M1 par le biais d'un questionnaire en ligne adapté aux spécificités de chaque niveau d'études. Les résultats sont largement diffusés à l'ensemble des acteurs (étudiants, équipés pédagogiques, direction de l'établissement...). Ils sont également discutés lors des conseils de perfectionnement. La participation des étudiants est en hausse et a atteint 37% globalement en 2016-2017 soit une hausse de 5 points par rapport à la campaagne précédente.

Si d'un point de vue technique, ces dispositifs fonctionnent de manière très satisfaisante, il est nécessaire de poursuivre les efforts dans deux directions :

- la communication en vue d'une plus grande appropriation par l'ensemble des parties prenantes (étudiants, enseignants et administration). Des actions de promotion des dispositifs en direction des étudiants et des enseignants ont d'ores et déjà été initiées (campagne d'affichage, distribution de flyers, cafés pédagogiques);
- la prise en compte des résultats: celle-ci se fait de manière extrêmement variée selon les filières, les responsables de parcours et les enseignants euxmêmes et ne porte pas toujours ses fruits autant qu'il serait possible de le souhaiter. La présentation en CFVU de la campagne d'évaluation est l'un des outils d'appropriation par les enseignants et responsables de ces présentations de résultats.

2.3. DELIVRANCE DU SUPPLEMENT AU DIPLOME: 5/5

Le supplément au diplôme de l'Université de Tours (ex « Annexe descriptive ») est délivré systématiquement avec chaque diplôme à l'ensemble des étudiants de licence, licence professionnelle et master, conformément au modèle européen élaboré par la commission européenne.

En offrant une description précise du cursus universitaire, le supplément au diplôme traduit les contenus des enseignements en compétences acquises par l'étudiant (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il vise ainsi à préparer et faciliter l'insertion

professionnelle. Il permet aussi d'améliorer la transparence internationale via l'affichage des crédits ECTS.

2.4. MISE EN PLACE DES CONSEILS DE PERFECTIONNEMENT: 4/5

Les Conseils de perfectionnement (CdP) ont été mis en place en licence, licence professionnelle et master. Un CdP est mis en place par regroupement de formations ayant la même équipe pédagogique. Le CdP peut donc se rapporter à un diplôme (mention ou parcours pour les nouvelles nomenclatures) ou à un département, lorsque les formations de ce département sont liées, fortement mutualisées ou imbriquées, en impliquant la même équipe pédagogique. Par ailleurs, la CFVU a élaboré une définition de la notion d'« équipe pédagogique » qui – avec le Conseil de perfectionnement - offre un cadrage collectif au pilotage des formations. Ces deux structures bénéficient aujourd'hui d'un Cahier des charges.

Les CdP doivent être composés au maximum de vingt personnes, en veillant à respecter la parité entre enseignants-et enseignants-chercheurs de l'équipe d'une part, et membres extérieurs, d'autre part. Des étudiants ou d'anciens étudiants y siègent aussi.

Les objectifs du Conseil de Perfectionnement sont les suivants :

- Définir les grandes orientations stratégiques de la formation ;
- Provoquer une réflexion approfondie sur les formations, dans un souci d'amélioration continue et afin d'en faire évoluer les contenus, en fonction des attentes dans le cadre d'une poursuite d'études en master puis en fonction des besoins du monde professionnel pour les LP et les masters;
- Faciliter l'insertion professionnelle et sociale des diplômes en s'assurant de la pertinence des compétences développées lors de la formation.

L'Observatoire de la Vie Etudiante est un outil performant pour recueillir les informations nécessaires, les analyser et communiquer les éléments aux Conseils de perfectionnement.

3. PRISE EN COMPTE DE LA DEMARCHE COMPETENCES: NIVEAU DE MATURITE 3/5

3.1. POLITIQUE DES STAGES: 4/5

L'Université de Tours souhaite favoriser les stages et expériences en milieu professionnel et – ce – dès la licence. A cette fin, en licence, deux possibilités permettent aux étudiants d'effectuer des stages : le Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence¹ (MOBIL) d'une part ; une Unité d'Enseignement d'Ouverture « Stage » d'autre part. Ces deux opportunités sont plébiscitées par les étudiants (voir l'évaluation des enseignements) et vont être reconduites pour le prochain contrat. Les étudiants plébiscitent les stages dans les formations, comme le montre l'évaluation ci-dessous :

CAMPAGNE 2016-2017 D'EVALUATION DES FORMATIONS PAR LES ETUDIANTS ZOOM SUR LE STAGE

Les étudiants en apprentissage sont exclus des résultats ci-dessous.

		% de satisfaction ²			% d'étudian	ts ayant rencontré	des difficultés a	
Nive	Taux de	Nombre	obtention o	cohérence	disponibilité		la gestion (la conciliat
d'étud		réponda	informations rel	stage ave	enseignaı	la recherc	formalités	stage avec
u 6100	рапсіра	réalisant un	à l'organisatio	objectifs	référents au	stage	administratives lie	emploi du te
			stage	formatio	du stage		stage	universitai
LP	34%	146	66%	NC ³	73%	53%	23%	NC

¹ Le MOBIL s'adresse à tous les étudiants de L1, L2 et L3. L'objectif de ce module est d'élaborer le projet professionnel des étudiants, de réfléchir à leur orientation et d'avoir une meilleure connaissance des poursuites d'étude après la Licence, des débouchés et du marché du travail. Il est constitué de 2 types d'éléments : des heures de TD et des actions MOBIL (ateliers, visites d'entreprises, conférences, rencontres,...) permettant de découvrir différents environnements professionnels.

² Regroupement des réponses du type « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord »

	2.07	201	7207				2007	
NA II	36%	391		89%	NC.	40%		31%
MI	30/0	371	/ 3/0	07/0	INC	40/0	30/0	

Globalement, les étudiants de LP et de M1 sont satisfaits des modalités du stage même si une part non négligeable d'entre eux rencontre des difficultés dans la recherche du stage. Si nous estimons ne pas être à un niveau de maturité de 5/5 sur cet item, c'est principalement en raison d'un certain déficit de stages proposés, en dehors des parcours clairement identifiés comme « professionnalisants » c'est-à-dire, intégrant un pourcentage conséquent d'interventions de professionnels. Malgré l'incitation forte de l'équipe dirigeante et une amélioration conséquente au regard de l'offre précédente, certains parcours restent trop peu colorés sur le volet de l'expérience professionnelle.

3.2. POLITIQUE DES LANGUES: 4/5

L'Université de Tours manifeste une politique volontariste en matière de langues. Ainsi, dans la plupart des filières, les maquettes comportent chaque semestre au minimum 18 à 24 heures d'anglais, la moitié des enseignements étant dispensés au Centre de Ressources en Langue (CRL). Chaque site de l'Université propose un CRL et le site «Tanneurs» (en cœur de ville) propose plus de 1 000m² de surface dédiée. Les CRL permettent d'individualiser l'apprentissage d'une langue vivante, grâce à leur souplesse et à leur convivialité. Des actions pédagogiques complémentaires sont aussi proposées, comme le dispositif « tandem » qui associe des locuteurs dits « natifs » et les apprenants. Ce sont des outils dynamiques, présents sur chaque site de l'université et en accès libre, destinés aux étudiants qui souhaitent travailler an autonomie. Les CRL permettent d'évaluer le niveau de langue, de développer des compétences en autoformation accompagnée et de préparer une certification. Deux certifications CLES en anglais sont proposées chaque année gratuitement aux étudiants. Les CRL sont plébiscités par les étudiants (voir ci-dessous).

Evaluation des formations par les étudiants - Zoom sur le CRL

Seuls les réponses des « utilisateurs » des CRL sont prises en compte dans les calculs ci-dessous (les réponses du type « sans objet » ou « je ne l'utilise pas » sont exclues).

	Campagne 2014-2015		Campagne	2015-2016	Campagne 2016-2017		
	L3	M1	L3	LP	L3	LP	
% de satisfac concernant condition matérielles au	93%	89%	90%	81%	90%	94%	

Chaque enquête démontre la satisfaction des étudiants concernant le CRL. Toutefois, les étudiants de licence professionnelle sont moins nombreux à utiliser et même à connaître les CRL.

Une Commission des Langues est mise en place, pour réfléchir à des actions concrètes d'amélioration de la politique autour des langues. L'équipe présidentielle, autour de son Vice-Président en charge des relations internationales, a initié une réflexion sur une prise en compte globale des actions en termes de mobilité, appropriation des langues, etc.

3.3. CERTIFICATION DES COMPETENCES ACQUISES PAR LES ETUDIANTS, APPROCHE PROGRAMME ET PORTFOLIO: 3/5

L'obligation de délivrance d'un supplément au diplôme décliné en termes de compétences et un groupe de travail sur la question (2014 à 2016) ont permis de familiariser l'ensemble de la communauté universitaire avec la notion même de

³ NC : non-concerné (la question n'a pas été posée aux étudiants)

⁴ Regroupement des modalités de type « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord »

« compétence » et – surtout – les usages que l'on peut en faire en termes d'évaluation des apprentissages, d'identification des compétences développées dans une formation universitaire et de leur visibilisation nécessaire dans la préparation à l'insertion professionnelle.

Toutefois, la démarche compétences est diversement mise en œuvre selon les composantes et les filières. L'Ecole Polytechnique Universitaire (EPU) de Tours fait figure de pionnière en la matière, l'ensemble des enseignements dispensés étant formalisés sous forme de compétences, avec un référentiel abouti et largement utilisé. Certaines filières et mentions (Sciences de l'Education ou Français Langue Etrangère par exemple) ont parfaitement intégré elles-aussi l'approche par compétence, de même que le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) qui propose une mise en compétences des activités proposées par les enseignants. Toutefois, la grande majorité des filières se limite à l'identification des compétences dans la rédaction du supplément au diplôme.

L'évaluation par « blocs de compétences » sera l'une des perspectives à développer durant le contrat à venir. La CFVU sera l'instance privilégiée de réflexion collective : l'EPU a d'ores et déjà présenté à la Commission la façon dont la démarche est mise en œuvre pour les élèves ingénieurs et un travail va être instauré avec les autres composantes, au plus tôt.

Bien que plébiscitée sur le plan politique, l'approche programme n'est actuellement pas mise en œuvre à l'Université de Tours. Il apparaît nécessaire de réactiver la réflexion sur la démarche compétence, en amont d'une dynamique plus exigeante sur l'approche programme.

L'Université de Tours et ses partenaires (Université d'Orléans et INSA Centre-Val-de-Loire) de la future COMUE Centre-Val de Loire concernés par l'enseignement supérieur, vont piloter (par le biais de leurs Vice-Présidents Formation respectifs ainsi que Vice-présidents numérique) l'élaboration d'un e-portfolio au niveau de la Région, pour l'ensemble des étudiants.

4. FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS : NIVEAU 4/5

4.1. FORMATION DES ENSEIGNANTS NOUVELLEMENT RECRUTES (MCF, MONITEURS ET ATER): 4/5

L'Université de Tours propose depuis 2014 une formation à l'enseignement pour l'ensemble des Maîtres de Conférences (MCF) nouvellement nommés et – ce – avant même que l'idée d'une loi sur le sujet ne soit entrée dans le domaine public. Les MCF dans cette situation bénéficient d'une décharge d'enseignement de 32 à 48 heures. Ces heures sont destinées d'une part à faciliter leur intégration dans leur nouvelle équipe de recherche, d'autre part à se former à l'enseignement en contexte universitaire. Les ATER ayant des charges de moniteur bénéficient eux aussi d'une formation à l'enseignement.

4.2. SERVICES D'APPUI

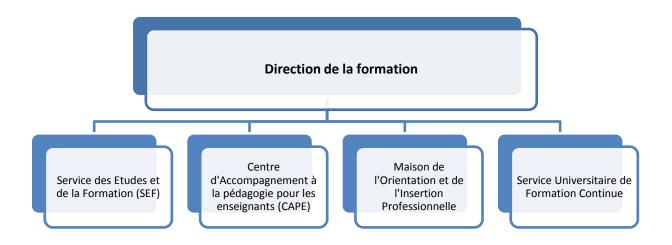
Plus largement, la formation et l'accompagnement des enseignants et des équipes pédagogiques s'articule autour des activités de trois directions de l'Université de Tours : la Direction des Ressources Humaines, la Direction de la Formation et la Direction de la Production Numérique et Multimédia.

La Direction des Ressources Humaines propose, par le biais de son service Formation et Concours, un large panel de formations collectives dédiées aux enseignants, néo-recrutés et confirmés, et à la recherche. Ces dernières sont inscrites au plan de formation. Elles visent des domaines spécifiques comme la pédagogie universitaire abordée sous l'angle de la démarche réflexive, le numérique, notamment les outils numériques et leurs usages possibles en pédagogie et en recherche, et enfin le management d'équipe et la gestion de projets. Le plan de formation est revu chaque année. Des demandes individuelles sur des formations ciblées parviennent également au service Formation et concours.

Pourtant, selon le service Formation et concours, très peu d'enseignants participent aux formations collectives proposées en présentiel. Ils représentent moins de 20% des

personnes formées par an. La faible (ou l'absence de) remontée des besoins des enseignants auprès du bureau des formations constitue probablement un facteur aggravant.

La Direction de la Formation est la structure opérationnelle qui organise les aspects liés à la formation avec l'organigramme suivant :



Le CAPE et le SEF accompagnent les enseignants dans leurs questionnements autour de la pédagogie en proposant un accompagnement individuel ou d'équipe sur des projets spécifiques ou des problématiques particulières. Le CAPE développe la formation autour des méthodes et pratiques en pédagogie universitaire, au travers d'ateliers, de conférences d'experts et de formations-actions. Il encourage la transformation pédagogique par l'exploration de pratiques actives intégrant notamment le numérique, en soutenant et coordonnant des appels à projets internes et interuniversitaires. Enfin, elle favorise le partage d'expériences en organisant des rencontres pédagogiques thématiques régulières.

La Direction de la Production du Numérique et du Multimédia | DPNM, en sa qualité de service d'appui, assure la production technique (audiovisuel, multimédia et supports imprimés) des projets pédagogiques des enseignants. Les différents services audiovisuels et techniques des composantes sont autant de relais techniques efficaces.

Les actions complémentaires de ces trois directions en faveur de la formation et de l'accompagnement des enseignants convergent toutes vers un objectif commun : améliorer de manière continue les formations. Toutefois, malgré la volonté de l'équipe dirigeante et l'engagement des services d'appui, la question des moyens alloués à la formation et à l'accompagnement reste une préoccupation dans la mesure où les ressources en moyens humains sont très limitées : (en sus du poste de la Directrice de la Formation) au CAPE ; 1 ETP pour le pôle Accompagnement à la Pédagogie – 1,4 ETP pour le pôle qualité des formations.

La CFVU est le lieu où sont présentés les travaux d'innovation pédagogique (voir point 5) : chaque année, une restitution des avancées en matière d'enseignement est prévue à la commission, qui participe de la diffusion d'expériences réussies et encourage la mobilisation des enseignants sur les questions formatives.

5. TRANSFORMATION PEDAGOGIQUE: NIVEAU DE MATURITE 5/5

L'Université de Tours souhaite renforcer son offre en matière de transformation pédagogique et diversifier les modalités d'accès aux savoirs et le développement des compétences des étudiants et des enseignants en matière d'outils numériques. A ce titre, l'implication et la dynamique des enseignants dans des projets de transformation pédagogique sera soutenue par des « congés pour transformation pédagogique »

attribués sur examen des demandes par le Conseil Académique aux enseignants et enseignants-chercheurs engagés.

5.1. Tours laureate de deux projets du PIA2

PROJET DUNE AVEC NEWTEACH

L'Université de Tours a été lauréate d'un appel à projet DUNE avec le projet NewTeach. Bénéficiant d'un budget de 1 200 000€, ce projet s'appuie sur une expérience conséquente de l'Université en matière de FOAD et s'oriente sur la production de contenus pédagogiques par des étudiants, pour des étudiants, avec la mise en place de 4 Fac'Lab sur quatre des sites principaux de Tours.

PROJET DISRUPT-CAMPUS AVEC DILL

DiLL (Digital Learning Lab) est aussi candidate à un appel à projet DISRUPT-CAMPUS, et a ayant reçu un avis favorable du jury d'experts à l'issue de l'audition du 12 juillet dernier et sélectionnés pour L'instruction financière approfondie. DiLL est un projet porté par les trois principaux établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région Centre-Val de Loire (Université de Tours, Université d'Orléans et l'INSA Centre-Val de Loire), et en partenariat avec le dispositif d'entreprenariat étudiant PEPITE Centre-Val de Loire. Hub de transformation numérique, DiLL est une approche d'apprentissage hybride, aux nouvelles technologies du numérique et méthodes de management de projet et d'entrepreneuriat, destiné aux étudiants des trois partenaires académiques et aux TPE, PME/PMI régionales. Ce projet de « Disrup't Campus » vise une double innovation pédagogique et économique par le numérique. Il bénéficie d'un budget de 800 000€ dont 324 000 alloués à l'Université de Tours.

5.2. Classe inversee, ((jeu serieux)), formations a distance, etc.

Par ailleurs, chaque année, l'Université lance un appel à projet interne « Pédagogie Numérique et Formation à Distance » bénéficiant d'un budget de 75 000 € annuels pour la transformation pédagogique : il s'agit d'impulser des projets pédagogiques innovants en soutenant les nouvelles initiatives en matière de Formation Ouverte et A Distance et de pratiques pédagogiques s'appuyant sur les TICE. L'université a lancé, au printemps 2015, son premier appel à projets pour lequel quatre projets lauréats ont été soutenus :

- 2 dispositifs de <u>formation à distance</u>: un master complet au format multimodal
 : le master MEEF Musique et Musicologie et une unité d'enseignement portant sur la Littérature jeunesse et l'initiation à l'analyse d'albums pour enfants
- 2 projets visant à <u>enrichir l'enseignement présentiel</u>: le projet SOSS | Statistiques Online en Sciences et Santé, collaboration de l'UFR de Pharmacie et l'UFR de Sciences et techniques; et le projet VEGA | Vidéos Explicatives dessinées sur tableau blanc comme outil pédagogique en lecture critique d'Article médical, porté par l'UFR Médecine⁵.

L'appel à projets a été reconduit en 2016 et quatre nouveaux projets sont à coconstruire :

- Un projet de dispositif de formation 100% distanciel portant sur l'extension de <u>l'Alter-Pacés</u> de Tours (passerelle d'accès aux études de santé) à Orléans, Chartres et Blois;
- Un projet de <u>formation hybride</u> préparant au Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises sur une durée restreinte (8 semaines);
- Un projet de <u>classe inversée en économie générale</u> en DUT Techniques de commercialisation 1ère année et en licence professionnelle;

_

⁵ Pour en savoir plus, cliquez <u>ici</u>.

• Un projet de <u>jeu sérieux</u> en ligne qui viendra s'intégrer dans une UE présentielle portant sur la méthodologie en recherche clinique.

L'université de Tours souhaite ainsi encourager la diversification des approches pédagogiques afin d'adapter son offre à un public étudiant aux profils pluriels, en constante évolution en termes de parcours d'apprentissage, et de surcroît, de plus en plus ancré dans le numérique. Un public étudiant qu'il faut désormais rendre réellement acteur de ses apprentissages.

Parmi les pistes envisagées, le développement de la formation et de l'accompagnement à la pédagogie comme levier du développement professionnel des enseignants et vecteur de la transformation pédagogique. Le CAPE accompagne ainsi le développement de l'offre de formation distancielle et hybride de l'université et assure la montée en compétences des enseignants sur ces nouvelles modalités pédagogiques. Le décret n° 2017-854 du 9 mai 2017 instituant la formation obligatoire des nouveaux maîtres de conférences et visant « l'approfondissement des compétences pédagogiques nécessaires à l'exercice du métier » laisse entrevoir de belles perspectives en termes de déploiement du soutien à la pédagogie puisqu'il s'agit de soutenir le développement et le maintien d'un enseignement de qualité mais également de soutenir les enseignants dans leur développement pédagogique autour de 4 objectifs qui constituent l'essence même du CAPE : Accompagner, Former, Evaluer, Valoriser.

6. ESPACES PHYSIQUES ET VIRTUELS D'APPRENTISSAGE : NIVEAU DE MATURITE 5/5

L'Université de Tours est une université multi-sites qui a dû réfléchir de manière tout à fait approfondie aux conditions d'études des étudiants et aux usages et utilisations des espaces par les étudiants. Une réflexion sur des « espaces d'études alternatifs » a été initiée dont le premier avatar est la réponse de l'Université (avec comme porteur le Service Commun de Documentation) en octobre 2016 à l'appel à projet Bibliothèques ouvertes +. L'Université a choisi de présenter un projet qui prenne en compte tous les aspects de la vie de l'étudiant et qui puisse répondre aux principes de proximité et de complémentarité de l'offre dans un contexte de sites dispersés dans l'agglomération. Le groupe de travail piloté par la vice-présidente chargée de la formation, accompagnée du vice-président chargé de la vie étudiante a réuni des représentants de la Vie étudiante, du service informatique, de la gestion des sites et du SCD. Il a été ensuite élargi aux responsables administratifs des UFR et à des élus étudiants.

Il a été proposé d'ouvrir plus largement des bibliothèques et des lieux de travail sur les 4 sites où résident majoritairement les étudiants. A Blois, la bibliothèque ouvre 21 samedis après-midi par an de 13h à 17h. Sur les autres sites, le principe est d'ouvrir un espace d'étude jusqu'à 22h du lundi au jeudi au moins huit semaines avant chaque session d'examen soit 16 semaines par an. Les sessions n'étant pas simultanées sur tous les sites, un étudiant tourangeau pourra ainsi trouver un lieu d'étude ouvert jusqu'à 22 heures pendant au moins 23 semaines par an.

La bibliothèque universitaire de médecine a d'ores et déjà ouvert d'avril à juin 2017. La bibliothèque de Lettres et Sciences humaines ouvrira son premier étage ainsi qu'une salle multi-usages adjacente en novembre –décembre puis de mars à mai au second semestre. Sur le campus de Sciences, la Maison de l'Etudiant ouvrira sa salle principale pour accueillir les étudiants et renforcer ce pôle de vie sur ce site éloigné du centre-ville.

C'est là une dimension importante du projet que de prendre en compte l'étudiant dans tous les moments de la vie étudiante et de contribuer aussi à lutter contre l'isolement et la difficulté d'étudier pour certains étudiants mal-logés. La réflexion va continuer avec le CLOUS et le CROUS pour aménager d'autres espaces d'études et de vie dans les restaurants universitaires, inutilisés en journée.

Le premier bilan des ouvertures est positif avec des taux de remplissage des salles élevés avec autour de 150 entrées pendant ces extensions en moyenne, dans les deux sites de Médecine et de Blois. Des aménagements sont en cours à l'été 2017 pour parfaire les conditions d'accueil sur les sites des Tanneurs (Arts et Sciences Humaines; Lettres et

Langues) et de Grandmont (Sciences et Techniques et IUT).

7. STRATEGIE ET OUTILS DE LA FTLV : NIVEAU DE MATURITE 4/5

Au moment de la rédaction du présent dossier, la nouvelle équipe présidentielle, en lien avec les services de la formation continue, a disposé d'une année qui a permis de réaliser un état des lieux de la Formation Continue (FC) et de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) au sein de l'établissement. Cette année a permis d'initier la démarche de certification de la formation continue, de produire un état des lieux des ressources disponibles et des défis à relever en termes d'organisation générale de la FC et de la FTLV à l'échelle de l'université (services, personnels, process, circuits de prise de décision). Elle a permis aussi d'observer à l'échelle de chaque composante le rapport entretenu par les équipes pédagogiques à la FC et à la FTLV, et identifier à cette même échelle les axes de développement prioritaires et d'engager l'accompagnement des équipes pédagogiques, notamment en vue d'une intégration plus systématique des dimensions FC/FTLV dans les nouvelles maquettes de formation. Un chargé de mission « Formation continue et tout au long de la vie » a été nommé à cet effet. Cet état des lieux a permis de déterminer trois axes de développement concernant la FC et la FTLV, ainsi que des actions prioritaires et moyens présentés ici.

7.1. AXES DE DEVELOPPEMENT

Un premier axe de développement concerne l'adaptation de l'offre de formation aux besoins et contraintes des publics relevant de la formation continue, en termes :

- d'ingénierie de formation, afin d'adapter les plannings aux contraintes des publics en emploi ;
- de modalités pédagogiques et de formes d'évaluation, afin de prendre en compte l'expérience professionnelle de ces publics, ainsi que les spécificités de leur rapport au savoir et à l'institution universitaire;
- de contenus, dans le cas des formations modulaires et/ou non diplômantes, notamment en intra, pour prendre en compte les enjeux scientifiques, techniques et professionnels identifiés par les employeurs;
- d'accompagnement des inscriptions et des parcours de formation, selon une logique de « guichet unique », pour des adultes qui connaissent mal les circuits administratifs universitaires.

Un deuxième axe porte sur la visibilité de l'offre de formation et la reconnaissance de sa plus-value par les partenaires (employeurs, financeurs, service public de l'emploi). Il s'agit de s'appuyer sur la démarche qualité mise en œuvre en vue de la certification de notre offre FC, afin d'accroître la visibilité de notre offre auprès des stagiaires FC potentiels et des employeurs :

- enregistrement des formations au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et à l'inventaire pour les formations modulaires et/ou non diplômantes (cet enregistrement étant déjà engagé pour les formations LMD dans le cadre de la demande d'accréditation);
- promotion de notre offre, et développement de la relation avec les entreprises.

Ces deux premiers axes soutiennent un objectif global de développement de la FC, à la fois en termes d'offre pédagogique et de croissance des effectifs :

- sur le plan de l'insertion de publics relevant de la formation continue au sein des parcours LMD, ce qui suppose notamment de favoriser l'accès à la formation via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP);
- via la création de groupes spécifiques FC pour l'offre LMD existante ;
- par le développement d'une offre spécifique (diplômes universitaires, modules de formation, formations en intra);

- en développant la modularisation et la capitalisation de « certificats », afin de favoriser des parcours de formation selon des rythmes adaptés ;
- de manière générale, en étendant à des composantes encore peu actives dans le champ de la FC des dispositifs et des modalités mises en œuvre avec succès au sein d'autres composantes (en 2015-2016, trois des dix composantes regroupent 76% des effectifs FC).

7.2. LA VALIDATION DES ACQUIS (VAE ET VAPP)

L'université de Tours a été pionnière dans le domaine de la VAE et a développé depuis la loi de 2002 une expertise reconnue nationalement. Si certaines composantes (notamment Arts & Sciences Humaines et Droit, Economie, Sciences Sociales) favorisent la certification par la voie de la VAE, et si le Service Commun de Formation continue dispose de compétences permettant l'accompagnement des candidats, le nombre total de certifications par VAE reste faible à l'échelle de l'établissement (moins de 50 candidats en 2015-2016). L'établissement a mis en 2017 un groupe de travail dédié à la VAE, afin de modifier et de formaliser, puis de diffuser au sein des composantes, les procédures organisant l'accompagnement et la validation, en termes pédagogiques et administratifs. Il s'agit de s'appuyer sur l'expérience développée dans certaines composantes afin de diffuser la culture de la VAE au sein de l'établissement. L'une des clés de la modularisation de la formation et de l'aménagement des parcours pour des professionnels en reprise d'études réside dans la mobilisation de la Validation des Acquis Professionnels et Personnels. La procédure VAPP est déjà largement structurée au sein de l'établissement : tout futur inscrit peut remplir un dossier de VAPP, et cette procédure est largement mobilisée par les équipes pédagogiques dans le cas de certains parcours, pour l'entrée en M1 ou en M2. Il s'agit dans le cadre du prochain contrat de favoriser un recours plus systématique des équipes, au sein de toutes les composantes, à la VAPP, ce qui passe en priorité par l'accompagnement des équipes pédagogiques.

7.3. L'INSERTION DES STAGIAIRES

Le premier terrain privilégié de la FC est l'offre LMD existante, dès lors que <u>l'insertion de stagiaires FC au sein des parcours</u> est rendue possible. La rédaction de la nouvelle offre de formation a été l'occasion d'inviter les équipes pédagogiques à intégrer plus largement la dimension FC dans les nouvelles maquettes: c'était l'un des axes mis en avant par la présidence dans la lettre de cadrage de la rédaction de l'offre, et l'ensemble des composantes s'est vu proposer un accompagnement dans ce domaine. Faciliter l'insertion de stagiaires FC suppose dans certains cas une adaptation de l'offre, en termes d'ingénierie de formation (adaptation des plannings aux contraintes des publics FC), mais aussi en favorisant des parcours aménagés (dispenses partielles, via la VAPP, pour des professionnels ayant développé des compétences correspondant aux objectifs et contenus de certaines unités d'enseignement). Si les équipes pédagogiques sont largement convaincues de la pertinence de ces enjeux, elles ont souvent besoin d'un accompagnement leur permettant de s'approprier les dispositifs et procédures permettant ces adaptations.

7.4. LES GROUPES SPECIFIQUES

Une autre modalité de formation continue prend la forme de groupes spécifiques de parcours LMD: un parcours est proposé à un groupe spécifique, dans le cadre d'une convention signée avec un partenaire (entreprise, collectivité, association, etc.). Cette modalité existe déjà au sein de l'université, qui a développé à la fois des ressources et une expertise pour mettre en œuvre ce type de partenariats. Aujourd'hui, l'Université propose 2 DAEU, 6 masters spécifiques, deux masters spécifiques en relation avec d'autres établissements (IFAC avec Maisons Familiales Rurales ou Institut des Cadres de Santé; M2 Sociologie avec Institut du Travail Social) ainsi qu'une licence en sociologie, ainsi qu'environ 80 DU ou DIU. Un enjeu majeur est de développer la création de groupes

spécifiques, en facilitant pour les équipes pédagogiques déjà engagées dans cette voie la contractualisation avec un partenaire, en faisant mieux connaître au sein des composantes cette option.

Un autre aspect de l'offre FC est la création de formations spécifiques, hors parcours LMD: depuis des modules de formation courts (10 à 25 heures) jusqu'à aux Diplômes Universitaires. L'université dispose déjà d'une offre importante dans ce domaine. Il s'agit par ailleurs de favoriser la modularisation: des stagiaires peuvent valider des certificats dans le cadre de modules spécifiques FC inspirés par des unités pédagogiques de master, capitaliser ces certificats sur deux, trois ou quatre ans, puis les faire valoir dans le cadre d'une VAPP, obtenant une validation partielle avant une entrée en licence ou master. Une telle modularisation implique une démarche de traduction systématique des contenus d'enseignement en blocs de compétences, d'abord dans les formations à forte dimension professionnelle et technique.

Les stagiaires FC sont quasi exclusivement des professionnels en poste ou en cours de transition, disposant d'une expérience, de connaissances et de compétences, et pour qui les enjeux de professionnalisation sont généralement pressants (en termes particulièrement de transition, de réorientation ou de développement professionnel). Leurs exigences, ainsi que celles des employeurs et/ou financeurs, sont fortes en termes pédagogiques. La capacité de l'établissement à attirer les publics FC dépend en bonne partie d'une adaptation des formes pédagogiques proposées. Un enjeu important dans le cadre du prochain contrat consiste à favoriser cette adaptation pédagogique : d'une part en favorisant la mutualisation des expériences et pratiques des enseignants ; d'autre part en développant leur formation, grâce ressources existantes au sein de l'université, notamment le Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants (CAPE).

7.5. DEVELOPPER L'OFFRE FTLV, VIA LES FORMATIONS EN DISTANCIEL ET HYBRIDES

Les stagiaires relevant de la Formation Continue (et disposant d'un financement mais pas systématiquement d'un aménagement total de leur temps de travail durant la formation) et plus encore les publics relevant de la formation tout au long de la vie et ne s'inscrivant pas dans les dispositifs FC, se retrouvent souvent en incapacité de suivre une formation selon les rythmes universitaires traditionnels.

Les offres en FOAD et l'hybridation constituent un moyen de répondre à ces contraintes : deux parcours complets de masters sont déjà proposés (Mention FLE et Master MEEF 2nd degré Musique), . Les expériences mises en œuvre par plusieurs enseignants, dans le cadre de modules spécifiques ou de parcours de master dans leur ensemble, constituent des points d'appui essentiels, dans une logique de mutualisation des pratiques. Un autre objectif est d'adapter les modalités administratives et financières (paiement des heures, notamment de création et de mise à jour des enseignements, valorisation du tutorat, modalités d'évaluation, suivi de l'assiduité). Ce travail a été largement engagé, des procédures validées par les instances de l'établissement. Un groupe de travail dédié a été créé en 2017, dont la mission sera de poursuivre au cours du prochain contrat l'adaptation des modalités de la formation, sa formalisation et sa diffusion au sein de l'établissement.

La formation continue est développée depuis plus de trente ans à l'université de Tours. Au fil des années un grand nombre d'outils, de supports, de procédures, de règles a été élaboré et mis en œuvre. L'évolution du paysage de la FC (CPF, CPA, certification) autant que le développement de la FC dans notre établissement exige aujourd'hui une mise à plat de l'ensemble de ces procédures, dans certains cas leur transformation, à la fois en vue de les simplifier, mais aussi de les articuler plus efficacement. Ce travail a été largement engagé depuis 2016, notamment dans le cadre de la certification, et se prolongera, durant le prochain contrat. Parmi les principaux aspects de la FC et de la FTLV concernés par ce travail : les circuits financiers de la FC; le statut des heures complémentaires réalisées dans le cadre d'actions de formation continue ; les procédures liées à la VAE; le rôle des responsables pédagogiques pilotant des actions FC; le suivi de l'assiduité des étudiants en FOAD.

8. ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS : NIVEAU DE MATURITE 4/5

8.1. Donner a l'etudiant les cles pour reussir (Cles de la reussite)

L'Université de Tours a mis en place en 2014 un dispositif intitulé « Les clés de la réussite ». L'insertion dans le monde universitaire n'étant pas une chose aisée pour tous les étudiants, l'Université de Tours propose plus d'une vingtaine d'ateliers pratiques au format court (50 minutes), sur des domaines relevant de la formation (savoir prendre des notes, se préparer à un examen oral, apprendre à bien apprendre) ou, plus largement, de la vie quotidienne (gestion du temps, savoir prendre une décision, maîtriser son stress, etc.). Limités en nombre afin de proposer un accompagnement de qualité, ces ateliers connaissent un vif succès, incitant ainsi l'Université de Tours à poursuivre cette action.

8.2. Soutenir la sante des etudiants pour soutenir leur reussite

Une enquête réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante de Tours en 2015 sur la santé des étudiants a fait ressortir que 20% des étudiants jugent mauvais leur état de santé psychologique, quand 40% ressentent très régulièrement de la solitude et 65% un manque de confiance en soi. Ces chiffres alarmants ont encouragé l'Université à poursuivre et amplifier les actions de lutte contre ces phénomènes afin de soutenir la réussite universitaire. Parmi les différentes actions menées, le service de santé universitaire (SSU) a renforcé le temps de consultation d'un psychologue. Par ailleurs, avec le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) ont été développées plusieurs « soirées bien-être » tout au long de l'année, et notamment durant les périodes d'examen, afin de permettre aux étudiants une meilleure gestion de leur stress.

L'Université de Tours a réalisé un travail important autour des violences et du harcèlement entre étudiants, entre étudiants et personnels, mais aussi entre personnels. Une procédure visant à signaler des cas de harcèlement a également été initiée afin de lutter contre ces actes.

Confronté aux événements dramatiques que constituent les suicides des étudiants, l'établissement a adopté un Plan de prévention et de postvention du suicide, intégrant des actions de prévention pérennes, ainsi qu'une formation et un accompagnement des personnels de l'université. Ce projet s'inscrit dans un objectif large de lutte contre le malêtre des étudiants, dont la réalité a été très significativement confortée par l'enquête menée en 2015 par l'OVE et le SSU.

Dans l'optique d'améliorer la santé des étudiants, l'Université de Tours va développer à partir du premier trimestre 2018 un centre de santé à visée curative afin de permettre à tous les étudiants, notamment ceux non originaires de Tours, de bénéficier de consultations médicales. Le tiers-payant sera proposé afin d'éviter tout renoncement aux soins pour raisons économiques.

8.3. ACCOMPAGNER LES INITIATIVES ETUDIANTES

Un dispositif complet de soutien au développement des initiatives étudiantes a été mis en place. Tout d'abord, le bureau de la vie étudiante a développé un cycle de formations gratuites à destination des étudiants porteurs d'un projet associatif : Assoc'Actives. Ces formations, animées par des professionnels de la communication, de la gestion financière ou encore de la gestion de projet, a pour but d'offrir à tous les étudiants qui le souhaitent une formation de qualité et de permettre, en dehors de ces formations, un suivi individualisé par les professionnels intervenants. Le nombre d'étudiants ne cesse de croître d'année en année, et une démarche qualité est mise en œuvre afin d'adapter en permanence les formations en fonction des besoins réels des associations étudiantes. Au cours de l'année universitaire 2015-2016, le taux de satisfaction est de 92 %.

Par ailleurs, l'Université de Tours a fait le choix d'accueillir des jeunes volontaires en service civique sur des missions spécifiques relevant de la vie étudiante (soutien à la vie associative, dynamisation de la Maison de l'Étudiant) dans l'optique de renforcer l'accompagnement offert aux associations étudiantes et de dynamiser significativement la vie de campus.

9. ACCUEIL DES PUBLICS SPECIFIQUES : NIVEAU DE MATURITE 5/5

Depuis 2012, plusieurs dispositifs ont été mis en place afin de mieux accueillir certains publics spécifiques et de faciliter leur intégration dans l'environnement universitaire. Tout d'abord, l'Université de Tours a proposé aux étudiants primo-arrivants une semaine d'accueil, début septembre, regroupant plusieurs actions telles que : un accueil à hôtel de ville par le Maire de Tours et le Président de l'Université, une randonnée à vélo visant à découvrir la ville et les campus universitaires, un village associatif regroupant toutes les associations étudiantes et des services offerts aux étudiants ou encore une soirée festive sur les bords de Loire. Parallèlement, plusieurs événements sont proposés aux étudiants afin de faciliter l'intégration dans leur formation (présentation de l'environnement numérique de travail, réunion de rentrée avec l'équipe pédagogique, découverte de la bibliothèque universitaire). Cette semaine d'accueil est intégrée dans un dispositif plus large intitulé «Les Semaines de la Découverte». L'objectif est, d'une part, de communiquer globalement sur l'ensemble des événements et ressources proposés aux étudiants par l'ensemble des services et, d'autre part, de renforcer la perception par les primo-arrivants du temps nécessaire à s'approprier les dimensions de la socialisation universitaire. Sur tout un mois, plus de 30 événements ont été organisés : spectacles, forum culturel, soirées d'accueil des étudiants internationaux, challenges sportifs.

Les étudiants en condition de précarité peuvent bénéficier d'exonération totale ou partielle, en fonction de leur situation.

9.1. ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP⁶

À l'échelle de l'établissement, le choix a été fait de développer une politique globale destinée aux étudiants et aux personnels en situation de handicap. L'Université de Tours a montré un fort engagement en ce sens, qui a permis une visibilité au plan national et des sollicitations pour participer activement à des groupes de travail et à des journées organisées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'Innovation. Comme le prévoit la loi Fioraso du 22 juillet 2013, l'université a adopté, dès juillet 2014, un schéma directeur pluriannuel handicap, qui décline ses actions prioritaires : accueil et accompagnement des étudiants, accessibilité des locaux et des enseignements, sensibilisation et information, orientation et insertion professionnelle, ainsi que le recrutement et l'accompagnement des personnels. Le nombre d'étudiants et de personnels accompagnés par la Mission Handicap a connu une très forte augmentation : 214 en 2012, 324 en 2016. Sur la question des personnels, l'objectif est d'atteindre 4 % de « bénéficiaires de l'obligation d'emploi » en 2017.

9.2. ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS ETRANGERS

L'Université de Tours accueille plus de 3 000 étudiants étrangers, dont 700 sont des étudiants d'échanges: l'accueil particulièrement réussi qui est réservé aux étudiants étrangers a été salué de nombreuses fois. Cette qualité d'accueil amène un fort taux de candidatures d'étudiants étrangers, en échange ou hors échange. La Région et l'université de Tours proposent réciproquement de nombreuses bourses de mobilité qui favorisent l'attractivité des formations. En dehors ces étudiants accueillis dans le cadre d'échanges, 2 300 étudiants internationaux non intégrés dans un programme d'échange sont inscrits chaque année, étudiants ci-après dénommés « étudiants internationaux individuels ». Un travail a été initié depuis 2012 afin de faciliter l'intégration de ces étudiants sur le territoire. Différentes formes d'accueil ont été expérimentées (semaine d'intégration, buffets d'accueil), pour des résultats variables avec des actions partenariales (développées par le Bureau de la vie étudiante, le CUEFFE, l'association *The Education Valley* et la Ville de Tours).

Malgré toutes ces actions, un accompagnement pérenne de ces étudiants internationaux hors échange n'est pas assuré de façon entièrement satisfaisante alors que

⁶ Issu du rapport d'autoévaluation.

nombre d'entre eux sont en situation de grande précarité économique ou sociale. C'est sur la base de ce constat que l'Université de Tours développe un dispositif inédit d'accueil, d'accompagnement et de formation linguistique des étudiants réfugiés et demandeurs d'asile. Chaque année, près de 45 000€ seront mobilisés afin d'exonérer ces étudiants de leurs droits de scolarité. Par ailleurs, une assistante sociale et un binôme de volontaires en service civique proposent un accueil et un accompagnement administratif (aide pour s'inscrire dans une formation de l'Université) et social global (orientation des étudiants vers des services spécialisés : santé, insertion professionnelle ; aide dans les démarches relatives à une demande d'asile, etc.). On estime les flux à une trentaine d'étrangers par an, de toutes nationalités (majoritairement originaires d'Afrique, allant d'environ 18 à 40 ans). Afin d'élargir le public bénéficiaire et d'améliorer les conditions d'accueil, un Chargé de mission « Etudiants étrangers individuels » va être désigné.

9.3. ETUDIANTS TRANSGENRES

L'Université de Tours prend en compte de manière tout à fait innovante la question des étudiants transgenre. La Chargée de Mission Egalité et Lutte contre les Discriminations a diligenté un groupe de travail dont les propositions ont été examinées par le Conseil Académique Plénier et le Conseil d'Administration. Plusieurs actions sont mises en œuvre à la rentrée 2017-2018: possibilité de modification du prénom d'usage sur la carte d'étudiant.e, toilettes intégrant possiblement une signalétique non genrée, etc.

9.4. STATUT DE « SPORTIFS DE HAUT ET BON NIVEAU » ET « ARTISTES DE HAUT NIVEAU »

L'Université de Tours souhaite renforcer son dispositif d'accompagnement des sportifs de haut et de bon niveau. Les étudiants bénéficiant de ce statut ont un certain nombre de droits et de devoirs. Parmi ceux-ci, il est possible de mentionner un tutorat et suivi personnalisé, l'accès à un régime spécial d'étude permettant aux étudiants d'allonger leur cursus universitaire, d'organiser leur emploi du temps en fonction de leurs impératifs (entraînements, déplacements sportifs) ou encore un suivi régulier par un spécialiste de médecine du sport et un kinésithérapeute. Pour les « artistes de haut niveau », sans que leur statut soit aussi bien défini que pour les sportifs, des aménagements sont organisés pour faciliter l'articulation entre le suivi de leurs études et leur pratique artistique.

10. INTERACTION AVEC L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, LES CPGE ET LES STS : NIVEAU DE MATURITE 5/5

Dans le cadre de la Loi d'orientation pour l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013, les élèves de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) doivent obligatoirement s'inscrire en licence à l'université, pour sécuriser leur parcours. Les objectifs de cette double inscription ont été à Tours :

- d'établir une relative homogénéité des pratiques entres les Lycées et l'Université;
- d'améliorer certaines dispositions des formations post-bac et l'accompagnement des étudiants ;
- d'assurer la continuité entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, afin de favoriser une meilleure orientation et réussite ;
- faciliter d'éventuelles réorientations des élèves en CPGE en leur permettant d'acquérir une licence.

Plusieurs conventions ont été établies, la plupart avec des Lycées de l'académie Orléans-Tours : Descartes et Vaucanson (Tours), Dessaignes (Blois), Pothier et Voltaire (Orléans, Madame de Staël (Montluçon) et Alain Fournier (Bourges).

Pour les Sciences et Techniques, les Universités de la Région Centre ont élaboré un tableau récapitulatif des formations accessibles aux lycéens. Ce tableau synoptique permet à chacun d'identifier les voies d'orientation les plus favorables, en fonction de leur parcours antérieur.